

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

138249

Déclaration de Maladie : № P19-0009164

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1721 Société : R.A.I.Y.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MATHSOUBI HASSAN Date de naissance : 1, 1, 1951

Adresse : 15 Bloc BAZIL N° 46 HAY Mohammadi

Tél. 06 14 18 45 47 Total des frais engagés 817,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14/11/2022

Nom et prénom du malade : DR. H. YOUNES

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Aff. S.R.L + gape

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 22/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Y.H.B

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/11/2022	1 - Hypertonie	40035	1500	Dr BOUTALAK M'hamed

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE TAKI TAKI PHARMACEUTICALS 25, DEPOD POOPOUM, N° 5 TAKI, 05/22/61/31/10 ©	14/11/2022	317,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODDF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

The diagram illustrates a dental arch with numbered teeth from 1 to 8 on both the upper and lower arches. A vertical axis labeled 'H' at the top and 'D' at the bottom serves as a reference. A horizontal axis labeled 'D' on the left and 'P' at the bottom right indicates the direction of the arch.

VISÉ ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Person Id:
First name:
Last name:

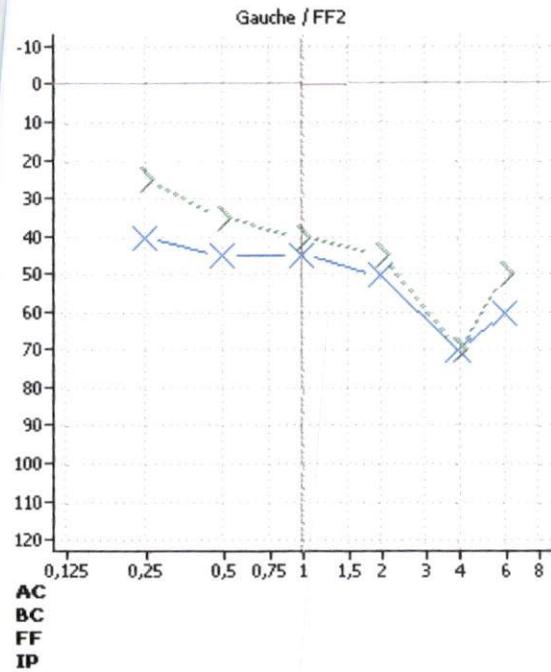
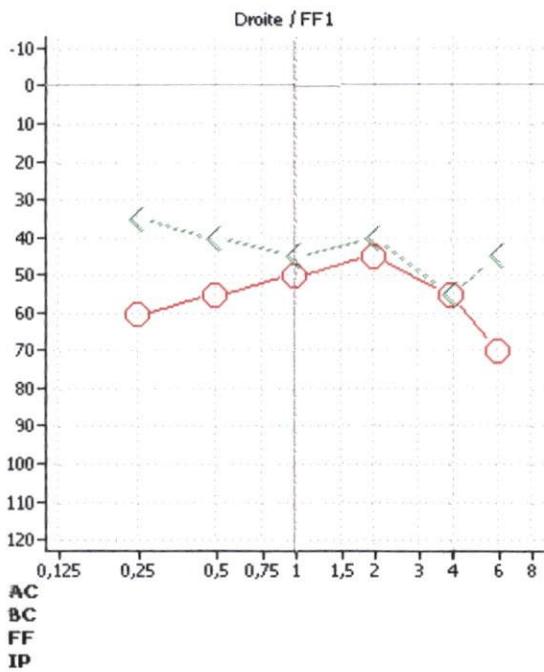
MATJORDI
HASSAN

Interacoustics A/S
Drejervænget 8
5610 Assens

Interacoustics[®]
leading diagnostic solutions

14/11/2022 20:08:49

Tonale



Présentation des symboles

	Droite	Gauche	titrateur	titrateur C	FF1	FF2
H	M	M	M	M	H	M
HL	○	△	×	□	<	>
UCL	■	▲	■	■	■	■

Dr. BOUTALEB Younès
Médecin Spécialiste
O.A.L
46 Bd. Al Yataa - Smara Hay Mouamadi
Casablanca - Tel.: 0522 01 51 51

Dr BOUTALEB Younès

الدكتور بوطالب يونس

Médecin Spécialiste

طبيب اختصاصي

O.R.L.

في أمراض و جراحة الأنف والحنجرة والاذن

Chirurgie Cervico Faciale

جراحة الوجه والعنق

Diplômé de la Faculté de Montpellier

خريج كلية الطب بمونبولي

FRANCE

بفرنسا

Ex. Attaché des Hôpitaux de Montpellier

ملحق سابق بمستشفيات فرنسا

Ex. Assistant des Hôpitaux de Paris

Casablanca, le

١٤/١١/٢٠٢٤

دار البيضاء في
Dr. BOUTALEB Younès
Médecin Spécialiste
O.R.L.
46, Bd Ali Yaata - SMARA Hay Mohammadi
Casablanca - Tel.: 05.22.61.51.51

note d'honneur

+ نموذج درجة ممتاز

+ Antécédent = ٤٠٥ دج

- Hypertonie = ١٠٠ دج

total ٥٥٥ دج

Dr. BOUTALEB Younès
Médecin Spécialiste
O.R.L.
46, Bd Ali Yaata - SMARA Hay Mohammadi
Casablanca - Tel.: 05.22.61.51.51

Dr BOUTALEB Younès

الدكتور بوطالب يونس

Médecin Spécialiste

طبيب اختصاصي

O.R.L.

Chirurgie Cervico Faciale

في أمراض و جراحة الأنف والحنجرة و وجنة

Diplômé de la Faculté de Montpellier

جراحة الوجه و العنق

FRANCE

خريج كلية الطب بمونبلييه

Ex. Attaché des Hôpitaux de Montpellier

بفرنسا

Ex. Assistant des Hôpitaux de Paris

ملحق سابق بمستشفيات فرنسا

16 / NOV / 2021 الدار البيضاء في
Casablanca

Rue 26 Derb
Takadoum, N° 5
H.M. Casablanca
Tél:
05 22 61 31 10

MAJOUR Hassan



Rue 26, Derb
Takadoum, N° 5
H.M. Casablanca
Tél:
05 22 61 31 10



Dr BOUTALEB Younès
Médecin Spécialiste



46, Bd Ali YAATA - SMARA Hay Mohammadi (en face Dar Lamane) Casablanca - Tél.: 05.22.61.51.51 - Fax : 05.22.61.52.52

46, Bd Ali YAATA - SMARA Hay Mohammadi (en face Dar Lamane) Casablanca - Tél.: 05.22.61.51.51 - Fax : 05.22.61.52.52

317,30

46, Bd Ali YAATA - SMARA Hay Mohammadi (en face Dar Lamane) Casablanca - Tél.: 05.22.61.51.51 - Fax : 05.22.61.52.52

46, Bd Ali YAATA - SMARA Hay Mohammadi (en face Dar Lamane) Casablanca - Tél.: 05.22.61.51.51 - Fax : 05.22.61.52.52

71,30

22E006 01.

71,30

22E006 01.

87,30

INT
LOT: 220327
DLUO: 04/2025
87,00 DH

toires Deva Pharmaceutiq